

Pédagogie

L'accueil en stage en Ifsi des étudiants cadres de santé : quel rôle pour les CDI ?

■ Les documentalistes des Instituts de formation en soins infirmiers (Ifsi) appartiennent au dispositif d'accueil des étudiants cadres en stage ■ Leur rôle se définit en réponse aux attentes institutionnelles des Instituts de formation des cadres de santé, aux demandes personnelles des stagiaires et aux possibilités offertes par les Ifsi ■ À partir de l'analyse de ces trois points, les documentalistes sont à même de proposer des services documentaires appropriés qui affirment leur impact pédagogique dans une démarche de qualité.

A lors même que les Instituts de formation en soins infirmiers (Ifsi) travaillent la qualité de l'encadrement des étudiants infirmiers et aides-soignants sur les terrains de stage, ils se doivent, lors de l'accueil en stage des étudiants cadres, de proposer à ceux-ci une prestation d'accompagnement répondant au moins à celle qu'ils attendent. À cet effet, les centres de documentation et d'information (CDI) des Ifsi ont un rôle à tenir. Quel type de services sont-ils susceptibles de proposer ? Quels intérêts les étudiants cadres peuvent-ils en retirer ? Afin d'apporter des réponses à ces questions, les objectifs des étudiants cadres de santé en stage et les possibilités des CDI doivent se rencontrer.

LES OBJECTIFS DES ÉTUDIANTS CADRES DE SANTÉ EN STAGE

Les objectifs des étudiants cadres de santé en stage en Ifsi sont multiples. À leur arrivée, ils sont généralement munis d'un formulaire sur lequel les Instituts de formation des cadres de santé (IFCS) définissent les points clés à observer, les actions à mener et la nature de l'évaluation. Il leur est ensuite demandé

de déterminer les objectifs personnels qu'ils se sont fixés. Du côté des Ifsi d'accueil, des attentes implicites sont, par ailleurs, détectables. Les objectifs donnés par les IFCS reprennent globalement les différentes parties du module intitulé "la fonction de formation" du programme pédagogique¹ de la formation cadre. Ils portent donc sur :

- le cadre législatif et réglementaire de la formation ;
- la pédagogie ;
- l'organisation et les dispositifs de formation ;
- l'organisation et l'évaluation des systèmes pédagogiques ;
- l'étudiant et la formation ;
- la gestion de la formation.

Sur sept IFCS avec lesquels travaille l'Ifsi de Pamiers, quatre axes d'interrogation se sont clairement dégagés : le fonctionnement de l'institut de formation, l'équipe de formation, les outils pédagogiques et les sujets transversaux qui varient selon chaque IFCS (par exemple, la démarche qualité en formation, les réseaux de communication, le processus de formation en alternance...).

Le stage en Ifsi doit, en fait, permettre aux étudiants cadres de

santé d'observer de l'intérieur, et avec un regard de futurs cadres, la sphère de formation initiale, de mettre en application leurs connaissances pédagogiques acquises en cours à l'IFCS et de renforcer leur future mission éducative, qu'ils soient cadres enseignants ou cadres de terrain.

En outre, les étudiants cadres doivent établir, avant d'arriver sur leur lieu d'accueil, des objectifs personnels qui leur permettent d'approfondir un projet professionnel, un travail de recherche, des compétences éducatives, etc. En effet, déterminer personnellement ses missions favorise l'implication durant le stage et accroît les chances de qualité de l'accueil et de réussite du stage en terme d'évaluation. Mais il est à déplorer que ces objectifs ne soient pas davantage travaillés et communiqués par les étudiants.

Une diffusion des objectifs – institutionnels et étudiants –, qui ne peut être réalisée sans une communication de qualité entre les structures Ifsi/IFCS, permet une mise à disposition large des outils de formation, du centre de documentation et d'information, et une réponse

NADÈGE BOUSQUET

Remerciements à
Françoise Auriac, Odile Raynal, Nicole Rouch, Elisabeth Verger, Claire Waeterloos.



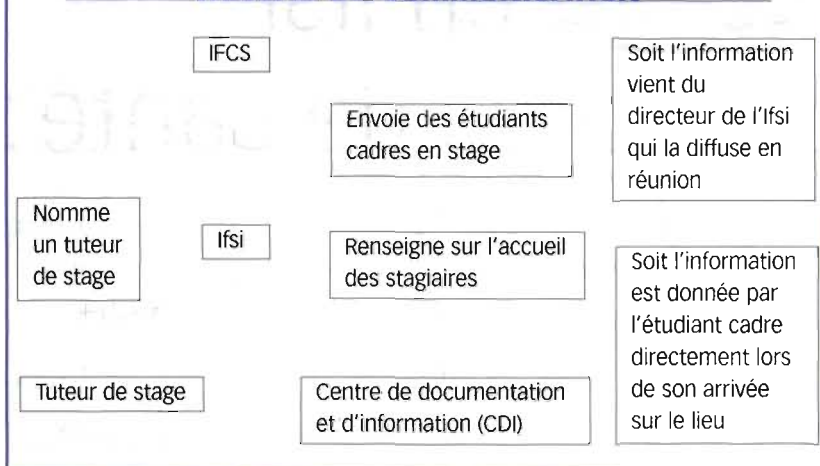
Rubrique réalisée avec
le Réseau national des
documentalistes
hospitaliers

MOTS CLÉS

- Centre de documentation et d'information
- Démarche qualité
- Documentaliste
- Étudiant cadre
- Institut de formation en soins infirmiers
- Pédagogie
- Recherche documentaire
- Stage

SCHEMA 1

RÉSEAU DE COMMUNICATION



En somme, le réseau schématisé ci-dessus ne rend compte que des informations clairement identifiées

et transmises de l'IFCS à l'Ifsi. Les Ifsi doivent donc préparer l'accueil et définir leurs attentes envers les étudiants cadres reçus.

... adaptée des acteurs de formation, auquel appartient le documentaliste.

Afin d'accroître la qualité de l'accueil, il est souhaitable que la communication des informations respecte un réseau vertical, hiérarchique et formel, et qu'il soit ensuite enrichi d'une communication horizontale et informelle, c'est-à-dire entre le documentaliste et l'étudiant cadre (cf. schéma 1).

LES MISSIONS ET ATTENTES DES IFSI

Les missions et attentes des Ifsi concernant l'accueil en stage des étudiants cadres sont issues, d'une part de l'arrêté du 30 mars 1992, relatif aux conditions de fonctionnement des Ifsi, d'autre part, des ententes avec les IFCS, et, pour finir, des

reflexions d'équipe menées dans chaque Ifsi. Si nous nous référons à l'arrêté du 30 mars 1992, l'article premier stipule pour mission « la formation continue incluant la formation d'adaptation à l'emploi » et « la documentation et recherche en soins infirmiers ». Ainsi, les Ifsi sont juridiquement acteurs de la formation des étudiants cadres et sont tenus d'institutionnaliser la documentation. En réalité, la possibilité d'améliorer la qualité de l'accueil, grâce à l'utilisation des ressources documentaires sur la formation préparatoire aux concours d'entrée et la formation initiale des étudiants infirmiers et élèves aides-soignants, devient souhaitable.

Par ailleurs, les ententes conclues entre Ifsi et IFCS impliquent une organisation d'accueil des étudiants cadres, soit :

- mettre en place un dispositif pour aider à remplir les objectifs formulés par l'IFCS;
- s'adapter afin d'accompagner l'étudiant dans ses objectifs personnels;
- évaluer les dispositifs et les résultats de l'accueil des étudiants cadres.

UN RÔLE POUR LE CDI

À cet effet, le centre de documentation doit être formellement positionné comme un outil de qualité afin de garantir l'atteinte des objectifs. Le documentaliste doit donc intégrer une mission de service à accomplir auprès d'un personnel en formation continue. Ses demandes et ses attentes implicites sont différentes de celles des étu-

diants en formation initiale et de celles des cadres diplômés. Aussi la communication des objectifs de stages est-elle primordiale.

L'accueil des stagiaires des IFCS engendre des modifications dans les pratiques pédagogiques et organisationnelles. Le regard critique des futurs cadres sur la structure est issu de leur passé d'étudiants en formation initiale, de leur vécu immédiat de "formé" et de leur projection en tant que futur cadre. Ce cheminement est riche de la confrontation de l'idéal à la réalité. Il permet de révéler des pistes de recherche sur des problèmes de terrain auxquels sont confrontés Ifsi et cadres de service. En fait, la structure bénéficie de leur "détour anthropologique" et de l'évolution constante de la formation à l'encadrement. D'un point de vue micro-organisationnel, les centres de documentation des Ifsi peuvent constater un enrichissement considérable qui peut être divisé en deux branches. Le documentaliste a les moyens :

- d'améliorer son rôle d'interface professionnelle, mis à la disposition des étudiants infirmiers, en développant son réseau de "personnes ressources";
- de développer son dispositif d'aide pédagogique auprès, entre autres, des étudiants cadres.

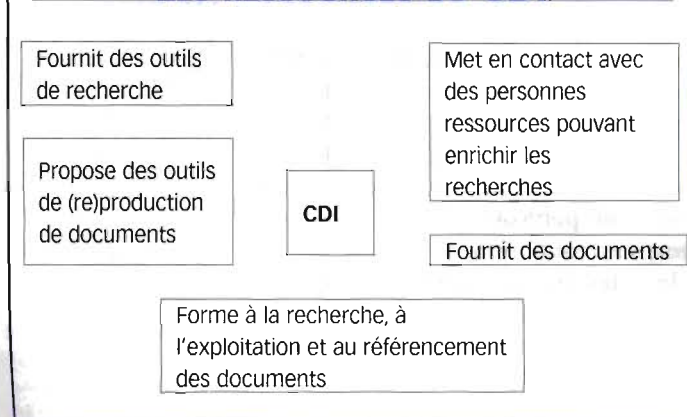
Enfin, le CDI est matériellement enrichi par les travaux des étudiants cadres et par les sources d'informations que ces derniers partagent.

LA PRÉPARATION DE L'ACCUEIL

Néanmoins, avant d'obtenir un quelconque bénéfice, la préparation de l'accueil est indispensable. Lorsque les informations concernant l'accueil du stagiaire ont été communiquées, les outils appropriés pour atteindre les objectifs sont à définir. Un certain nombre de documents, toujours identiques, répondent

SCHEMA 2

LES RESSOURCES DU CDI



aux demandes institutionnelles. Quant aux demandes personnelles, la réponse standard n'existe pas ; elle est à retravailler pour chaque étudiant. Dans ce cas, le centre de documentation est la structure la plus évidente pour fournir des réponses documentaires à leurs recherches.

- **Les documents de référence** permettant d'appréhender la logique pédagogique de l'établissement dépendent du niveau de formalisation des documents institutionnels des Ifsi. Comprendre une structure à travers des écrits n'est que partiellement réalisable, car celle-ci apparaît toujours dans un idéal à concrétiser. Les textes ne peuvent donc être apportés qu'en appui d'une observation professionnelle, afin d'enrichir ses connaissances du dispositif et de se situer dans sa mission de formation future.

Un "pack" de base peut être constitué avec :

- **le livret d'accueil**, dans lequel l'étudiant cadre trouvera les informations pratiques sur la vie de l'établissement et le déroulement des études ;

- **des textes de référence** concernant l'organisation pédagogique au sens général, le cadre de la formation clinique, le cadre de la formation théorique et les référentiels pédagogiques ;

- **le projet pédagogique** comprenant les missions des Ifsi, les principes et les intentions pédagogiques, les dispositifs de formation, d'évaluation et de suivi ;

- **le projet de service** formalisant les principales orientations de l'Ifsi, l'analyse des conditions d'organisation et de fonctionnement, et les projets retenus.

Outre l'utilité de ces documents, il reste à définir les moyens de répondre aux questions spécifiques de chaque étudiant. Le centre de documentation offre encore de nombreuses ressources (cf. schéma 2).

La présentation rapide des offres du centre de documentation permet de visualiser l'étendue des possibilités offertes, mais la prise en charge de l'étu-

diant cadre doit faire l'objet de prises de rendez-vous qui permettront au documentaliste de dégager du temps à cet effet (cf. encadré 1).

Par ailleurs, la raison majeure de la fréquentation du CDI par les stagiaires concerne la sélection d'une documentation nécessaire à l'élaboration des cours et à l'enrichissement des recherches concernant le mémoire. Afin de construire leur séquence pédagogique, ils ont ponctuellement recours à l'expérience du documentaliste durant les étapes de "remobilisation" de leurs connaissances, de transmission de leur pratique de terrain, d'actualisation de leur réflexion à l'aide de documents et de préparation des supports de cours. Les outils du documentaliste sont alors de trois sortes. Il peut s'agir :

- **de documents** (manuels de cours, protocoles d'hygiène, textes législatifs) ;

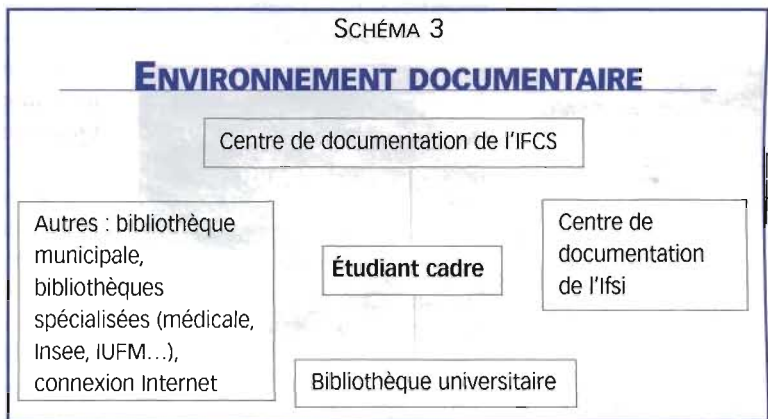
- **de supports** vidéos, planches anatomiques, diapos,... en prêt ;

- **de matériel** (photocopieuse, "transparents", ordinateurs...). Outre la mise à disposition des ressources par l'Ifsi, le documentaliste peut mettre en contact l'étudiant cadre avec d'autres documentalistes des réseaux auxquels il appartient (RNDH, Cefiec, ADBF) et avec d'autres professionnels de son environnement (cf. schéma 3).

CONCLUSION

Cet accompagnement du stagiaire serait idéal, mais, la réalité est souvent différente. La communication des objectifs de stage est rare. L'utilité des rencontres formelles avec les documentalistes n'est pas jugée indis-

ENCADRÉ 1	
ÉTAPES	OBJECTIFS DE RENCONTRE
EN DÉBUT DE STAGE (1 heure)	<ul style="list-style-type: none"> • rencontre et présentation des objectifs de l'étudiant ; • présentation du centre de documentation (système de classement, possibilités de recherche, photocopies, prêt...) ; • remise du guide du lecteur ; • proposition d'accompagnement individualisé.
EN COURS DE STAGE (selon l'investissement de l'étudiant cadre, du documentaliste et de la période d'accueil)	<ul style="list-style-type: none"> • aider ponctuellement ; • faciliter le prêt et les échéances de restitution ; • encourager la communication et la rencontre avec les étudiants infirmiers de troisième année effectuant des recherches sur un thème proche de celui de la recherche de l'étudiant cadre ou concernant son domaine d'activité et avec les aides-soignants.
EN FIN DE STAGE	<ul style="list-style-type: none"> • évaluation par l'étudiant cadre de la qualité de l'accueil et de l'atteinte des objectifs fixés ; • proposer une suite à donner.



pensable. Le rôle pédagogique des CDI n'est pas mis en valeur et ses possibilités documentaires sont méconnues, de même que son impact sur la qualité de la formation.

Pour autant, les centres de documentation et d'information des Ifsi constituent un outil d'accueil de qualité des étudiants cadres. Ils créent une interface évidente entre les enseignants, les étudiants, les structures IFCS et d'autres établissements. La communication des attentes des étudiants cadres et des possibilités offertes par les CDI constitue donc un enjeu dans le déroulement du stage et dans la réalisation de leurs objectifs.

La démarche réflexive que les équipes pédagogiques doivent engager sur un accueil performant des étudiants cadres ne peut être qu'une source d'évolution pour tous et doit permettre de révéler la complémentarité du travail des centres de documentation des IFCS et des Ifsi. ■

NOTE

1. Annexes I et II de l'arrêté du 18 août 1995, JO 20 août 1995 : 12469-12475

GLOSSAIRE

- **ADBF** : Association des documentalistes et bibliothécaires français

- **Cefiec** : Comité d'entente des formations infirmières et cadres

- **Insee** : Institut national de la statistique et des études économiques

- **IUFM** : Institut universitaire de formation des maîtres

L'AUTEUR

Nadège Bousquet, documentaliste, Ifsi, Centre hospitalier du Val d'Ariège, Pamiers (09)